

Durée :

3 jours (21 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Comptables et Collaborateurs comptables d'entreprise chargés d'établir le bilan et le compte de résultat en fin d'exercice comptable.

Notre intervenant :

Formatrice experte en compta/gestion

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

999 € HT

(1198.8 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

- Organiser les travaux de clôture d'exercice comptable.
- Savoir évaluer et enregistrer les opérations comptables liées à la clôture.
- Déterminer le résultat fiscal de l'entreprise.
- Appliquer les nouvelles normes comptables IFRS.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Organiser à partir de cas pratiques l'acquisition des règles comptables et fiscales.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

■ **Les opérations de clôture**

- Planifier les arrêtés de comptes.
- Les opérations d'inventaires des immobilisations incorporelles, corporelles et financières :
- Les nouvelles règles d'amortissement et de dépréciation des actifs.
- Le calcul et la comptabilisation des amortissements.
- La comptabilisation des sorties d'immobilisations.
- Le traitement comptable des subventions d'équipement.
- Le calcul des provisions.
- Les provisions pour dépréciation.
- Les provisions pour risques et charges.
- Les provisions réglementées.
- Les écritures de fin d'exercice

■ **La détermination du résultat fiscal et de l'i.s.**

- Traiter les différences entre le résultat comptable et fiscal.
- Les produits à retraiter.
- Les charges non déductibles.
- Déterminer le résultat fiscal.
- Les réintégrations et les déductions.
- Elaboration des tableaux 2058 à 2059 de la liasse fiscale.
- Liquider l'Impôt Société.
- La détermination de l'IS.
- Le calcul de la contribution sociale sur les bénéfices.
- L'imputation des crédits d'impôts.